

Déclaration liminaire

UNSA-SPJJ

CSA 8 janvier 2026

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs membre du CSA PJJ,

L'UNSA-SPJJ souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026 à tous les agents et agentes de la PJJ.

L'UNSA-SPJJ a affirmé comme lors des CSA des 17 et 18 décembre 2025, boycottés, sa ferme opposition aux projets actuellement portés à l'Administration centrale.

L'UNSA-SPJJ rappelle une vérité simple : **la PJJ tient encore debout uniquement grâce à la force et la détermination de ses professionnel.le.s**, qui absorbent depuis des années une dégradation continue de leurs conditions de travail.

Les rapports de la médecine de prévention, les bilans des psychologues et le RSU dressent un tableau sans appel depuis la mise en place du CJPM: la charge de travail explose, les horaires s'allongent, les déplacements se multiplient, les délais se resserrent, les violences augmentent, et les problématiques psycho-sociales des jeunes se complexifient. Les équipes sont épuisées, fracturées, parfois en conflit ouvert, faute de communication, faute de soutien, faute de moyens. Les cadres s'effondrent sous la pression, pris dans une ligne hiérarchique distendue, parfois toxique, souvent absente.

La PJJ traverse une crise profonde, et ce n'est plus un constat syndical : c'est un fait objectif, documenté, répété. Les équipes pluridisciplinaires, ne sont plus que l'ombre d'elles-mêmes, réduites à fonctionner sans psychologues, sans assistants sociaux, sans ressources suffisantes. Les professionnels travaillent dans un climat d'insécurité permanente, physique comme psychique. Et pendant ce temps, l'institution continue d'avancer comme si de rien n'était.

Dans ce contexte déjà délétère, les annonces autour des UJPE ajoutent de la confusion à la tension. Tout est précipité : les délais, les décisions, les orientations. La place du judiciaire s'impose au détriment de l'éducatif, sans que les équipes aient été préparées, formées, accompagnées. Les questions RH restent sans réponse : que deviennent les agents techniques des CEF, les contractuels, les personnels redéployés ? Comment assurer la formation des futurs professeurs techniques, qui ne seront opérationnels qu'en 2028 ? Comment garantir la scolarité, l'insertion, les ateliers professionnels, quand les moyens annoncés sont déjà insuffisants ? Comment sécuriser les nuits, les locaux, les équipes, alors que rien n'est clarifié ?

Nous voyons se dessiner un modèle où les unités judiciaires de placement éducatifs risquent de devenir des **CEF déguisés**, sans les moyens, sans les effectifs, sans les garanties. Et ce glissement se fait dans la précipitation, sans concertation, sans transparence.

À cela s'ajoute un autre sujet, tout aussi révélateur : la réunion multilatérale sur la démarche RMO.

Repenser le milieu ouvert ?

Comme nous l'avons déjà mis en avant lors des différentes instances ; depuis la crise de l'été 2024, nous assistons à une succession de rencontres sans décisions, sans orientations, sans courage politique et de dégradation des conditions de travail des professionnel.els en milieu ouvert. Et soudain, l'administration découvre l'urgence de s'en préoccuper ? L'UNSa- SPJJ réclame la baisse des normes à 20 jeunes maximum en milieu ouvert, les professionnel.le.s témoignent de plus en plus de leurs difficultés d'accompagnement tant les vulnérabilités psycho-sociales observées entravent leurs actions et sont envahissantes. Ces constants génèrent un sentiment « d'impuissance » et de souffrance au travail grandissant.

L'administration redéfinit des missions que les cadres exercent déjà, elle laisse entendre que les éducateurs seraient « trop éducatifs » et pas assez dans le contrôle, elle parle de responsabiliser les cadres comme si la charge n'était pas déjà écrasante ?

Derrière ces annonces, une logique se dessine : **un recentrage sécuritaire**, une PJJ qui glisse vers le contrôle, au détriment de l'éducatif. Une PJJ qui se transforme sans moyens, sans vision, sans considération pour celles et ceux qui la font vivre.

L'UNSa-SPJJ refuse cette trajectoire. Nous refusons que les professionnel.les deviennent les variables d'ajustement d'une réforme improvisée. Nous refusons que les équipes soient sacrifiées sur l'autel de décisions politiques prises dans l'urgence. Nous refusons que les missions éducatives soient vidées de sens.

Nous exigeons des moyens humains réels, pérennes, adaptés, soutenus. Nous exigeons une concertation sincère, pas des annonces unilatérales. Nous exigeons une protection effective des agents, cadres compris. Nous exigeons une réforme concertée, construite, pas bricolée.

L'UNSa-SPJJ restera mobilisée, vigilante et combative. Nous défendrons sans relâche les professionnel.les, leurs conditions de travail et la mission éducative qui fonde notre identité.

Maxime GHARBI

Secrétaire Général UNSA SPJJ